



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2014-102 du 09 octobre 2014

OBJET : Pôle d'innovation économique de Berwick
Tranche 2 – Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 09 octobre 2014 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 01 octobre 2014 en la salle du Conseil – Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 32 pour les délibérations n°2014-96 et 2014-97
33 de la délibération n°2014-98 à 2014-101
35 de la délibération n°2014-102 à 2014-105
36 de la délibération n°2014-106 à 2014-108
30 pour la délibération n°2014-109
36 pour les délibérations n°2014-110 et 2014-111

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2014-96 à 2014-105
8 de la délibération n°2014-106 à 2014-108
7 pour la délibération n°2014-109
8 pour les délibérations n°2014-110 et 2014-111

Votants : 41 de la délibération n°2014-96 à 2014-97
42 de la délibération n°2014-98 à 2014-101
44 de la délibération n°2014-102 à 2014-108
37 pour la délibération n°2014-109
44 pour les délibérations n°2014-110 et 2014-111

M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR (à partir de la délibération n° 2014-98), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2014-106), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS (à partir de la délibération n°2014-102), Mme Nicole MATHONNET (à partir de la délibération n°2014-102), M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2014-96 à 105)
Mme Catherine LIONNET à M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Régis JOUFFREY
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
M. Jean-Luc NEVEU à M. Philippe STOCKLI
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu les marchés des lots 1 (Démolition - Maçonnerie – VRD), 4 (Menuiseries bois), Lot 6 (Cloisons-Doublages- Faux-plafonds), 7 (Carrelages - faïences), Lot 8 (Serrurerie), Lot 9 (Plomberie- Chauffage -

VMC) et Lot 10 (Electricité) des travaux de construction du Pôle d'innovation économique de Berwick Tranche 2 (hôtel d'entreprises),

Vu les ordres de service de notification de prix pour travaux supplémentaires établis conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux,

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique en date du 16 septembre 2014,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 22 septembre 2014,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 24 septembre 2014,

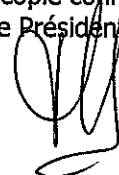
Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve les avenants aux marchés des lots 1 (Démolition - Maçonnerie - VRD), 4 (Menuiseries bois), Lot 6 (Cloisons- Doublages- Faux-plafonds), 7 (Carrelages - faïences), Lot 9 (Plomberie- Chauffage - VMC) et Lot 10 (Electricité) des travaux de construction du Pôle d'innovation économique de Berwick Tranche 2 (hôtel d'entreprises) annexés à la présente,
- Autorise le Président à signer ces avenants pour les montants suivants :

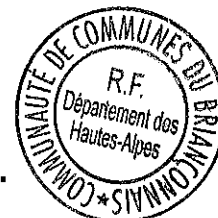
LOTS	MONTANT INITIAL HT	MONTANT HT AVENANT	%	MONTANT HT APRES AVENANT
1. Démolition - Maçonnerie - VRD	278 731,72 €	-28 245,73 €	-10,13 %	250 485,99 €
4. Menuiseries bois	52 960,81 €	5 428,24 €	10,25 %	58 389,05 €
6. Cloisons Doublages Faux-plafonds	34 825,50 €	1 204,00 €	3,46 %	36 029,50 €
7. Carrelages - Faïences	27 041,30 €	525,00 €	1,94 %	27 566,30 €
9. Plomberie – chauffage-VMC	113 681,40 €	2 279,70 €	2,00 %	115 961,10 €
10 - Electricité	63 576,70 €	1 573,80 €	2,47 %	65 150,50€

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 16 OCT. 2014